



DEVENEZ PARTENAIRE DE L'ASSOCIATION :

ETINCELLE DE VERNAISON

Présentation de l'association :

Association sportive de loi 1901 regroupant de la gymnastique artistique féminine, de l'éveil de l'enfant (2-5 ans), de l'activité physique adaptée et de la marche nordique dans le cadre du sport santé (programme national atout-form'), au sein de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Les valeurs de notre association :

Le respect, le dépassement de soi, l'autonomie, la responsabilité et la solidarité.

Pourquoi devenir partenaire ?


Le sponsoring sportif est une technique de communication efficace pour les entreprises. L'enjeu est de faire connaître l'entreprise et de récolter des retombées valorisantes en termes d'image. Médiatique et convivial, le sport est le support idéal pour procurer des valeurs positives à la marque d'une entreprise. Le sport porte des valeurs fortes qui transmettent une image jeune et dynamique. Le message diffusé est généralement implicite, et se limite à la seule évocation de la marque. Le caractère implicite du message sera compensé par la durée du parrainage et la fidélité, essentielles pour effectuer un sponsoring efficace.

Comment faire ?

Plusieurs solutions de partenariat pour soutenir l'Etincelle de Vernaison dans la conduite de ses différents projets, de son développement et dans l'équipement de sa salle spécialisée, s'offrent à vous :

- Panneau publicitaire de 80x60 cm dans le gymnase de Vernaison
 - Banderole multi-partenaires exposée lors des manifestations de l'association : gala, 3 ventes de gâteaux sur la place du marché ainsi qu'une vente de paëlla, vide grenier, cours portes ouvertes « invite ta copine » ...
 - Logo des partenaires sur notre site et nos courriers officiels, ainsi que sur nos tracts de rentrée
 - Annonce publicitaire sur notre page Facebook une fois par mois
 - Equipement sportif de l'équipe de gymnastique : survêtements ou T-shirt avec logo du partenaire
- ⇒ La dépense de parrainage réalisée est directement déductible du résultat de l'entreprise dès lors qu'elle respecte les conditions générales de déductibilité des charges.
- Mécénat : la dépense de mécénat donne lieu à une réduction d'impôt. Cette dernière est néanmoins limitée à 60 % du montant du don (66% pour les particuliers) dans la limite de 5/1000e du chiffre d'affaires de l'entreprise (valable pour un don financier ou de matériel).



CONTACTS : - Présidente : THIERMANT Ghyslaine
06-81-44-14-60
- Mail : etincelle2vernaison@gmail.com
- Site internet : etincelledevernaison.fr
-  : Etincelle de Vernaison

PRE-CONTRAT DE PARTENARIAT

Désignation des parties contractantes :

ETINCELLE DE
VERNAISON

ET

SURVETEMENT DE L'ASSOCIATION sponsorisé par le partenaire :

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> 50 pièces | 2000€ |
| <input type="checkbox"/> 100 pièces | 3800€ |

T-SHIRT DE L'ASSOCIATION sponsorisé par le partenaire :

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> 50 pièces | 600€ |
| <input type="checkbox"/> 100 pièces | 1000€ |

PANNEAU PUBLICITAIRE 80x60 cm, gymnase de Vernaison :

- | | |
|--|------|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année (12 mois)..... | 400€ |
| <input type="checkbox"/> Année suivante | 350€ |

BANDEROLE MULTIPARTENAIRE lors des évènements :

- | | |
|--|------|
| <input type="checkbox"/> 1 an (12 mois)..... | 200€ |
|--|------|

ANNONCE SUR NOTRE PAGE FACEBOOK (1/mois) :

- | | |
|---|------|
| <input type="checkbox"/> 1 an (12 mois) | 150€ |
|---|------|

AUTRE :..... €

MECENAT..... €

TOTAL :

Inclus pour chaque partenariat : votre logo sur notre site internet et sur nos outils de communications

Paiement : Le règlement est payable par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de « Etincelle de Vernaison ». Un exemplaire du présent contrat est remis à chaque partie.

Fait à le

Signatures :

ETINCELLE DE VERNAISON

SPONSOR